

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1 – Composition Le championnat est composé	Poule(s) de 6 ou 8 équipes (Défini après les journées d'OPEN et de brassage)	Poule(s) de 6 ou 8 équipes (Défini après les journées d'OPEN et de brassage)	Rencontres simples sur dates définies
Des associations sportives ayant réglé leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.			
2 – Associations sportives qualifiées	Équipes : - ayant participé aux journées d'OPEN et de brassage - ou repêchées par la commission technique	Équipes : - ayant participé aux journées de brassage - ou repêchées par la commission technique	Engagement possible toute l'année sportive sous réserve de place disponible
3 – Qualification	<ul style="list-style-type: none"> - U13F, U12F - U11F, U10F (certificat médical du médecin de famille). - U9F INTERDIT 		
4 – Ballon	TAILLE 6		
5 – Hauteur de panneau	3m05		
6 – Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,75 m		
7 – Obligations sportives	<p>Toutes les défenses de zone demi terrain et défenses tout terrain organisées sont INTERDITES. Défense INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE</p> <p>Tous les écrans (sur le porteur du ballon et entre non porteurs) sont FORMELLEMENT INTERDITS</p> <p>Jeu rapide en zone arrière¹</p> <p>Pas de changement sur violation en zone arrière</p> <p>Chaque équipe engagée en championnat a obligation de participer aux journées de 3c3</p>		
8 – Temps de jeu	<p>4 périodes de 8 min. décomptées</p> <p>2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps</p> <p>Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps</p> <p>Mi-temps : 8 min</p>		
9 – Prolongations	En cas d'égalité, autant de prolongation de 4 minutes que nécessaire		Pas de prolongation
10 – Horaires des rencontres	Samedi 13H00	Samedi 13H00	Samedi 13H00
11 – Système de l'épreuve	Rencontre en 5 contre 5		Rencontre en 5 contre 5 (ou 4c4²)
	Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour les phases de championnat.		Rencontres simples → 1 rencontre par mois

¹ En cas de manquement constaté à ces obligations, l'entraîneur devra demander à l'arbitre de consigner les faits dans les réserves et de communiquer toutes vidéos à la Commission Technique du CD34.

² Avec l'accord entre les entraîneurs, possibilité de rencontre en 4 contre 4

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Les niveaux de participation sont définis en début de saison lors des journées d'OPEN et de brassage		Les résultats devront être remontées à la CS pour les ajustements de niveaux pour les rencontres suivantes Possibilité de basculer sur un championnat
12 – Chronomètre des tirs	GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE		
13 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-Marque V2 est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel et une liaison internet. Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».		A la discrétion des clubs (feuille papier dument rempli ou utilisation e-marque). Les feuilles et résultats devront obligatoirement être remontés au comité dans les 72h.
14 – Classement	Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ». Le classement de niveau est dépendant du nombre de poules. S'il y a 2 poules, le titre est disputé sur 1 seul match entre les 2 premiers de poule sur terrain neutre (finale de championnat Niv1). Le classement de chacune des phases est arrêté à la date butoir de la phase. Les rencontres non jouées à cette date seront : <ul style="list-style-type: none"> - Si raison impérieuse (règle des joueurs majeurs Covid-19, intempérie, indisponibilité de salle³), les rencontres ne seront comptabilisées (classement par ratio) - Sinon, la CS34 statuera sur le résultat des rencontres : non comptabilisées, perdues par forfait ... En absence de phase finale, l'attribution des titres sera déterminée par le dernier classement général valide (50% des matchs).		Aucun classement
	Le classement de niveau est dépendant du nombre de poules. <ul style="list-style-type: none"> - 1 poule : le champion est l'équipe la mieux classée à la fin du championnat. - 2 poules : le titre est disputé au meilleur des 3 matchs : 1er match chez le moins bien classé puis les 2 autres chez le mieux classé au classement général interpoule de FBI 	Le classement de niveau est dépendant du nombre de poules. L'ordre du classement général interpoule de FBI entre les 1 ^{iers} de poule déterminent l'ordre des rencontres . S'il y a : <ul style="list-style-type: none"> - 2 poules : le titre est disputé sur 1 seul match sur terrain de l'équipe la mieux classée. - 3 poules : le titre est disputé sur 2 matchs : <ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} vs 3^{ème} - puis 1^{er} vs vainqueur 	
15 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.		Aucune
16 – Statut des Techniciens	Sans		
17 - Arbitre	Désignation (si disponible, sinon arbitres clubs)	Arbitres clubs	
18 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours		
19 – Salle	Classement : H1		
20 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.		

³ En cas d'indisponibilité de salle, la rencontre devra être reprogrammée avant la date prévue initialement au calendrier. Les cas exceptionnels seront traités par la CS de l'Hérault.



ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
21 – Type de licences autorisées	U13F		U13F		
	Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum		10 maximum	
	Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, 0CT ou AST	5	Licence 0C, 1C, 2C, 0CT ou AST	Sans limite
		Licence 0C	Sans limite	AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, E0, E1, E2	0
		AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, E0, E1, E2	0		
	Couleurs de licence autorisées	Blanc : Sans limite		Blanc : Sans limite	
	Règle complémentaire pour les inter-équipes (IE) ou entente dans le cadre des CTC	Nombre minimal de joueurs titulaires d'une licence dans le club porteur	3 minimum	Nombre minimal de joueurs titulaires d'une licence dans le club porteur	3 minimum
Règle supplémentaire pour les Ententes (Ent) dans le cadre des CTC	Nombre minimal de joueurs titulaires d'une licence dans le club-porteur	3 minimum	Nombre minimal de joueurs titulaires d'une licence dans le club-porteur	2 minimum	

